

# Journal de Roubaix

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix, Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 16 fr. Les autres départements et l'étranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. A TOURCOING, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la Bourse. A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, 40, rue de la Sablonnière. A MONSIEUR, chez M. HENRI LECHE, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare d'Orléans, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

## CE NUMERO Comprend SIX PAGES NE DOIT ÊTRE VENDU QUE 5 CENTIMES

### LA MAFIA & LA CAMORRA

L'arrestation sensationnelle de M. Palizzolo, député de Palermo, impliqué dans l'assassinat de M. Notarbartolo, gouverneur de la Banque de Sicile, aura pour conséquence, sans doute, de révéler au grand jour les agissements de la Mafia, dont « l'honorable » Palizzolo était un des principaux chefs.

Qu'est-ce que la Mafia ? La Mafia est à la Sicile ce que la Camorra est à Naples, c'est-à-dire une vaste association de malfaiteurs de tous rangs, qui pratiquent avec maîtrise l'extorsion, le vol à main armée, l'assassinat, et, entre temps, ne dédaignent pas de s'occuper des questions électorales. Les mafiosos, qui est un électeur influent, combat tantôt pour le candidat officiel, tantôt pour le candidat d'opposition, si ce dernier sait y mettre le prix.

La force de cette association réside principalement dans la faiblesse du gouvernement italien qui, jusqu'à ce jour, n'a pu ou n'a osé s'attaquer à une puissance aussi redoutable. De là une série de crimes et de méfaits de toute sorte qui restent impunis ou sont punis très légèrement. L'autre jour, à Milazzo, devant les assises, n'ont pas arrêté, séance tenante, un inspecteur de la Sûreté publique qui déposait dans le procès Notarbartolo ? Il est accusé d'avoir fait disparaître toutes les enquêtes qui concluaient à la complicité de M. Palizzolo. Les exemples de ce genre sont nombreux en Sicile, surtout depuis une vingtaine d'années. L'origine de la Mafia est très ancienne, mais, comme toute chose, elle a subi une évolution. Jadis, les mafiosos obéissaient fidèlement aux deux règles fondamentales de la Mafia : la protection des faibles et des femmes.

Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Le mafioso est le plus souvent un parfait bandit, vivant de rapines, prêt à toutes les besognes, et d'autant plus à craindre qu'il croit être à l'abri du châtimement. Il n'est pas rare, en Sicile — le fait est même fréquent — de voir des gens ayant été témoins d'un assassinat rester muets devant la justice. Personne n'a rien vu. Personne ne veut encourir la terrible responsabilité d'une déposition devant un tribunal. C'est que la Mafia est là, dans l'ombre, prête à châtier le bavard imprudent. De temps en temps, un adepte de la Mafia soupçonné de trahison disparaît sans que, ni la police, ni les parents, ni les amis du disparu s'en préoccupent. On classe l'affaire et tout est fini...

La déplorable condition économique de la Sicile entraîne pour une bonne part, c'est certain, dans l'extension de la Mafia. La misère est grande là-bas, le salaire maigre. La faim s'y fait durement sentir, principalement dans la classe agricole. Comme le disait dernièrement le prince Alexandre Tassa : les Italiens s'écroulent dans la Mafia pour deux raisons principales : la peur et l'intérêt. La peur : parce que les individus qui ont un « nom » dans la Mafia entourent leur vie d'une telle légende d'héroïsme criminel que la masse en est comme éblouie. L'intérêt : à cause des misérables conditions d'existence du travailleur italien. Le paysan, comme l'ouvrier, en Sicile, ne peut faire aucune économie et alors il s'affilie à la Mafia dans l'espoir d'avoir sa part du bien d'autrui et de prendre ainsi une action dans ce syndicat d'oppression et de parasitisme.

A l'heure présente, la Mafia est une organisation si puissante qu'elle traite d'égal à égal avec le gouvernement, l'administration et la justice. Ses adeptes se recrutent dans toutes les classes sociales. On y voit des négociants, des propriétaires, des fonctionnaires, des magistrats, des gens de police et des députés. C'est ce que nos voisins d'outre-mer appellent la Mafia in quanti gatti : la Mafia en gants jaunes.

Un jour, un député sicilien, n'est-il pas le cynisme de déclarer au questeur de Palermo que la Mafia était une « institution à respecter » ? A défaut de respect, la Mafia sait se faire craindre. C'est tout ce qu'elle demande.

La police, malheureusement, quand elle n'est pas complice, a les mains liées par la haute Mafia et les députés qui la protègent. Il y a quelques années, à Palermo, le palais d'une grandemaison fut complètement mis à sac. Peu de temps après, un vol de dix millions fut commis au préjudice du Mont de Piété.

Une enquête fut faite, et sait-on ce qu'on découvrit ? Le chef de la bande, un mafioso des plus distingués, était un haut fonctionnaire de police.

lois, ses dignitaires et il n'y a pas très longtemps encore, elle était une puissance presque officiellement reconnue. Cette association criminelle diffère de la Mafia sur un point : elle ne s'occupe pas de politique. En dehors du crime, les camorristes n'ont point d'opinion. Ils le déclarent nettement dans une vieille chanson napolitaine : « Nous ne sommes point carbonari, nous ne sommes pas royalistes, mais nous sommes camorristes, margue à ceux-ci et à ceux-là ». C'est en vain que les gouvernements italiens se sont efforcés d'arracher cette plante vénénuse qui fleurit malheureusement dans le peuple comme dans la bourgeoisie. La Camorra a la vie dure; cependant, il faut reconnaître que la puissance dont elle jouit aujourd'hui n'est pas à comparer avec celle qu'elle possédait avant l'unité italienne.

C'était alors la belle époque de cette association qui, sûre de son pouvoir, ne craignait pas d'agir au grand jour. Pour ne pas être inquiétée, l'ouvrier, le commerçant, le petit propriétaire, le riche bourgeois devaient payer un impôt proportionnel à la Camorra. Malheur à celui qui essayait de se soustraire à cette dime forcée ! L'argent ainsi recueilli était versé dans la caisse de l'association et réparti entre les camorristes. Les écritures étaient d'ailleurs admirablement tenues.

Quand on est affilié à la Camorra, c'est pour la vie. Ceux qui tentent — le cas est rare — de quitter l'association, sont inévitablement supprimés.

À Naples, le cocher qui vous conduit, le maître d'hôtel qui vous sert, le mendiant qui implore votre pitié, appartiennent peut-être à cette redoutable agglomération de criminels.

Indépendamment du malfaiteur de profession enrôlé dans la Camorra, il y a le camorriste relativement honnête. Celui-là ne tue pas, ne vole pas. Il se contente de pratiquer l'extorsion, simplement. On a vu des camorristes, à Naples, ayant pignon sur rue, menant une existence confortable et jouissant d'une certaine considération.

Un homme énergique, le général de Lamarmora, a voulu un jour supprimer cette redoutable association de criminels. Il n'y parvint pas. Tant que le gouvernement italien ne se décidera pas à appliquer sévèrement les lois sur l'escroquerie, le vol, la mendicité, le crime et les associations de malfaiteurs, la Camorra et sa digne sœur la Mafia continueront le cours de leurs tristes exploits.

**Informations**  
La réception de M. Deschanel à l'Académie Française. Paris, 13 décembre. — La date de la réception de M. Paul Deschanel à l'Académie française sera arrêtée demain, au cours de la réunion hebdomadaire de l'Académie. Nous croyons qu'elle sera fixée au jeudi 25 janvier. La date du jour de février sera vraisemblablement choisie pour la discussion des titres des candidats à la succession de MM. Pailleron et Chéribuzet. Etant donné le nombre des candidats et la valeur des titres de chacun d'eux, cette journée promet d'être bien remplie.

La fondation académique aura lieu le jeudi suivant 8 février.

L'impôt des boissons. Paris, 13 décembre. — La commission de législation fiscale a adopté l'article 1er du projet de gouvernement sur l'impôt des boissons, mais a réduit à 1 franc, au lieu de 1 fr. 50, le droit de circulation, ce qui crée un déficit de 17 millions.

Les importations et les exportations pendant les premiers onze mois de 1899. Les importations pour les onze premiers mois de l'année 1899 se sont élevées à 3.339.066.000 fr. contre 4.071.157.000 fr. en 1898. Les exportations se sont élevées à 3.549.401.000 francs contre 3.016.708.000 francs en 1898.

La famille de M. Coutant. Parmi les jeunes gens inscrits, à l'Evry, sur les tableaux de recensement de la classe de 1899, figure le fils aîné de M. Coutant, député de la Seine. Ce jeune homme, qui exerce, comme son père, la profession de tourneur-mécanicien, a réclamé la dispense en qualité d'aîné d'une famille de « travailleur ». — M. de la Roche.

Mort d'un ancien sénateur. Bordeaux, 13 décembre. — On annonce la mort, à Arcachon, de M. Bouffant, né à Bordeaux en 1817. Il fut préfet de la Charente-Inférieure, du Gard, des Basses-Alpes et de la Dordogne, député à l'Assemblée nationale de 1875 à 1876, sénateur de la Charente-Inférieure de 1876 à 1893. Il appartenait au groupe de l'appel au peuple.

Démission du maire de Barbezieux. Angoulême, 13 décembre. — M. Charles Dreihon, maire de Barbezieux, membre de la Ligue des droits de l'homme, qui, en cette qualité, présida la semaine dernière une réunion politique où sa présence fut conspuée et où on l'emphatiqua de partir, vient, devant l'attitude hostile de la municipalité et de la population, d'adresser sa démission de maire au préfet de la Charente.

Les décorations du 4<sup>e</sup> janvier. Paris, 13 décembre. — On annonce que les promotions, dans l'ordre de la Légion d'honneur, seront retardées, cette année, jusqu'après les élections sénatoriales, dont la date est fixée au 28 janvier prochain. Seules, les nominations faites par les ministères de la Guerre et de la Marine paraîtront à l'époque actuelle. Il paraît également probable que la publication des palmes académiques sera retardée d'un mois.

La candidature du général Mercier. Le Figaro prétend que la candidature du général Mercier dans l'élection sénatoriale de la Loire-Inférieure, rencontrerait de sérieux obstacles.

### ECROULEMENT D'UN HOTEL A NICE

Nice, 13 novembre. — Un hôtel en construction au quartier de l'Hotel, qui atteignait la hauteur de deux étages, s'est écroulé aujourd'hui, à une heure et demie de l'après-midi.

Deux ouvriers qui travaillaient au rez-de-chaussée ont été ensevelis; huit autres, occupés au deuxième étage, ont été précipités dans le vide et ont reçu tous de graves blessures.

Heureusement que l'accident s'est produit avant deux heures, car ce chantier occupait 400 ouvriers qui prenaient leur repas au moment de la catastrophe. Ils allaient se remettre au travail lorsque le malheur est arrivé. Comme beaucoup manquaient en plein air dans le jardin de l'hôtel, ils virent la bâtisse s'effondrer devant eux et purent aussitôt porter les premiers secours à leurs huit camarades qui, pour leur malheur, avaient devancé l'heure de la rentrée.

Le premier retiré des débris était littéralement aplati; le second était coupé en deux. Les sauvetages des six autres fut long et pénible, mais ont eu la satisfaction de les retirer vivants.

On les plaça sur des brancards pour les transporter à l'hôpital Saint-Roch, distant de près de deux kilomètres.

M. Granet, préfet, de M. Suvain, maire de Nice, ainsi que les magistrats, se transportèrent sur les lieux. L'entrepreneur, M. Rastoul, et l'architecte, M. Delfol, attribuent la cause de la catastrophe à la pluie d'hier, qui a détrempé un plancher fait en ciment armé et déterminé des fissures. L'hôtel devait s'appeler Impérial Palace et comporter cinq étages.

Les deux morts et les huit blessés sont des ouvriers piémontais, comme tous ceux qui travaillaient sur les chantiers.

Un des ouvriers tués par l'effondrement de l'Impérial Palace n'a pas encore connu, tellement il a été étonné par la chute des matériaux. L'autre se nommait Serra et était âgé de vingt-cinq ans.

Il y a huit blessés grièvement, qui sont : Christophe Fratino, Edouard Guerra, Raphael Brandinelli, Louis Biagi, Christophe Pedini, Joseph Baggiarini, Antoine Garocci.

Le plus âgé n'a pas trente ans. Ils sont, la plupart, mariés et pères de famille.

### LA GUERRE dans l'Afrique du Sud

Les événements se préparent et il est hors de doute qu'avant peu l'action entrera dans son plein. Les Anglais et les Boers sont partout en contact, les avant-postes se touchent presque, et les adversaires ne peuvent se regarder tranquillement en chiens de faïence. Les premiers engagements, légers, sans grande portée, ne permettent guère d'augurer de la tournure que prendront les choses. Les Boers ont en outre l'avantage de petits et nombreux camps, dans les escarpements qui protègent les grands engagements.

Dans le Natal, deux petits combats eurent lieu consécutivement à Gen-Hill; le premier fut un véritable succès pour la garnison de Ladysmith et le général White la nuit même d'un ordre du jour chaleureux aux volontaires; le résultat du second engagement est des plus douteux. Si, par surprise, les Anglais ont pu détruire quelques canons ennemis, ils se sont vu ensuite la retraite coupée et n'ont pu regagner le camp qu'en se frayant un passage à la baïonnette.

Dans le nord de la colonie du Cap, le revers du général Gatacre domine la situation. Non seulement il a été obligé de revenir à Molteno dont il était parti, mais il a depuis abandonné cette localité pour rallier le gros de ses forces à Sterkstroom, où il est peu probable que les Boers aillent l'attaquer. Les journaux anglais, qui avaient d'abord accueilli favorablement la nouvelle de son succès, se montrent aujourd'hui très durs pour le général.

Le Daily Mail constate que d'après ses propres explications la position ennemie avant de se mettre en marche. Plusieurs journaux publient des lettres d'officiers disant que l'on a commis une erreur d'envoyer le général dans une expédition semblable, précisément parce que cet officier avait la réputation de ne jamais épargner ses troupes et de les obliger à faire des marches pénibles et inutiles. Cela lui a valu le surnom de « Backache », ce qui veut dire « mal au dos ». Mais ce qui rend la situation grave au Cap, c'est bien moins l'habileté plus ou moins grande d'un général qui peut être remplacé qu'il l'état d'esprit des populations.

Dans l'Ouest, un nouvel engagement a eu lieu entre les troupes de lord Methuen et les Boers. Les Anglais, après qu'on le verra plus loin, n'ont pu s'emparer de retranchements ennemis et ont subi de fortes pertes, toutefois ils gardent leurs positions. Mais jusqu'ici, pas plus à l'Ouest qu'au Cap ou au Natal, il n'est permis d'augurer dans quel sens les événements se dessineront. Une importante victoire de sir Buller dans le Natal pourrait orienter les prévisions, mais tout ce que sir Buller ait maintenant des effectifs très sérieux, il ne paraît pas qu'il soit pressé de livrer la grande bataille qu'on attend et dont le résultat, quel qu'il soit, pesera certainement d'un grand poids sur le reste de la campagne.

### LA HAUTE-COUR

Paris, 13 décembre. — L'audience publique est ouverte à une heure. Les accusés sont introduits, Buffet et Dubuc, qui avaient été excusés, ont repris leur place au banc des accusés. L'appel ne relève aucun appel.

Le président donne lecture de l'arrêt de la Haute-Cour, rejetant les conclusions présentées au nom de M. de Frécheval, tendant à ce qu'il soit procédé à une nouvelle comparution de Léonin de Buis, ainsi que d'un autre arrêt rejetant les conclusions présentées au nom de M. de Frécheval d'accusés, tendant à ce qu'il soit procédé à la comparution de M. le colonel Monteli avec MM. Leprieux et Puybaraud.

Le Procureur général annonce que Me Berlier de Vauplane poursuit M. de Sabin, et Me Lagache poursuit M. de Sabin à l'audience, le premier de 48 témoins, et le second de 45 témoins. Le procureur ne s'y oppose point.

### L'AUDITION DES TÉMOINS

On reprend l'audition des témoins. D'abord on entend M. de Villenay de la Vaufray, avocat à la cour d'appel qui, interrogé par M. Buffet, déclare que ce dernier a vivement recommandé, aux royalistes, de s'abstenir de toute manifestation à Brénois, à l'occasion du procès Dréyfus.

M. Buffet : Voilà, messieurs, de quelle façon, nous méditons un coup à ce moment.

M. de Villenay déclare ensuite qu'il n'a reculé lui, vice-président d'un comité royaliste, pas plus que ses amis, au moment où il a été interrogé sur la question de la manifestation devant le commandant, aux royalistes, de s'abstenir de toute manifestation à Brénois, à l'occasion du procès Dréyfus.

Le Procureur général annonce que Me Berlier de Vauplane poursuit M. de Sabin, et Me Lagache poursuit M. de Sabin à l'audience, le premier de 48 témoins, et le second de 45 témoins. Le procureur ne s'y oppose point.

### LES DÉPOSITIONS

M. Buffet : Savez-vous si j'ai fait mention de la grève des terrassiers ?

M. Buffet : Pas le moins du monde.

M. Buffet : Une autre question : Est-ce crime, de fomenter une grève ? — M. Guérard : C'est souvent et presque toujours un devoir. M. Guérard : L'acte d'association est le travail, le travail est le devoir. M. Guérard : Plusieurs fois, les syndicats ont refusé de se mettre en grève, pour ne pas paraître enlever au mouvement antisyndical.

M. Guérard : Cela prouve que l'accusation de M. Hennequin est absolument infondée.

### Autres dépositions

M. Buffet vient ensuite déclarer que la manifestation de Chèreche-Midi fut exclusivement patriotique, et que, même, M. de Sabin se fêta de ce que deux ou trois royalistes avaient été présents à la manifestation. M. Buffet : Je ne suis pas suspect; je suis résolu à être républicain, et je ne connais pas personnellement M. de Sabin.

On introduit M. Rougnon, ouvrier d'abord, ancien vice-président du comité de Sabin, à la Villette. Le témoin parle avec un fort accent méridional, mais avec une aisance simple et un accent de sincérité qui lui gagnent toutes les sympathies.

M. Rougnon : J'ai appris que certaines personnes pratiquaient des embauchemes à la Villette, mais j'ai énergiquement refusé de m'y associer. Dans le comité nous avons été cinq cent cinquante, ce n'est pas admettre ce qu'on nous a dit, ce n'est pas admettre ce qu'on nous a dit, ce n'est pas admettre ce qu'on nous a dit.

M. de Sabin nous recut, je le vois encore, il était dans son fauteuil, et à notre première parole, il se leva comme un homme qui se réveille. M. Buffet : Mais, je ne suis pas sûr dans ce que vous dites. M. de Sabin : C'est exact, c'est exact, c'est exact.

M. Buffet : C'était une déposition à décharge; naturellement on l'a oubliée. M. Rougnon, employé et Loullé ont confirmé les dires du précédent témoin au sujet des protestations de M. de Sabin contre les embauchemes.

Est ensuite introduit M. Sobinet, qui l'accusation a été signée comme étant à la fois l'agent de M. de Sabin et le caissier antisyndical de M. Guérard.

Le témoin déclare qu'il ne connaissait pas M. de Sabin, qu'il n'a jamais été son agent et qu'il n'a jamais été caissier de l'Antisyn.

Déposition de M. Sabin. On introduit M. Sabin, procureur de la République. Sur une question de Me Boulay, M. Sabin entreprend son apolo-

### CE QU'ON DIT

M. l'abbé Garnier écrit dans son journal Le peuple Français :

« Depuis huit jours que j'ai quitté Paris et vu beaucoup de monde dans plusieurs départements, j'ai pu constater de tous côtés les mêmes préoccupations, et elles sont bien vives. Voici les principales : 1° A quoi bon ce procès de la Haute-Cour ? Débarassés du procès Dréyfus, nous allons nous retrouver la paix et l'union nationale... 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

### CHÔSES ET AUTRES

Le précepteur : — Eh bien, monsieur Bob, vous oubliez votre leçon d'anglais ? Bob, d'un ton fauché : — A partir d'aujourd'hui, M'sieur, je ne puis apprendre que le français.

Réflexions entre soldats anglais, sous un croquis, signé Henriot :

« 1° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° A quoi bon ce procès de la Haute-Cour ? Débarassés du procès Dréyfus, nous allons nous retrouver la paix et l'union nationale... 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° A quoi bon ce procès de la Haute-Cour ? Débarassés du procès Dréyfus, nous allons nous retrouver la paix et l'union nationale... 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° A quoi bon ce procès de la Haute-Cour ? Débarassés du procès Dréyfus, nous allons nous retrouver la paix et l'union nationale... 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° A quoi bon ce procès de la Haute-Cour ? Débarassés du procès Dréyfus, nous allons nous retrouver la paix et l'union nationale... 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° A quoi bon ce procès de la Haute-Cour ? Débarassés du procès Dréyfus, nous allons nous retrouver la paix et l'union nationale... 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 5° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! »

« 1° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 2° Quelle que soit l'issue du procès, c'est la République elle-même qui en pâtira plus que tout le reste. Un acte de clémence, qui ne serait qu'un acte de justice, est le seul moyen de bien finir. 3° Les royalistes devraient favoriser cette solution, en ce sens, dans leurs journaux, une attitude plus conciliante. Ah ! s'ils avaient en la sagesse de faire ce que demandait Léon XIII, que d'ennemis ils se seraient épargnés à eux et à la France ! 4° Au moins les ecclésiastiques doivent plus que jamais suivre cette direction si sage, qui vient de leur donner, en ce moment, dans leurs journaux, une